

Page des signatures

15102 - ASST-CC REVIGNY-SUR-ORNAIN

Exercice 2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

GROEN Karine (1018151392-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A DDFiP DE LA MEUSE, le 27/03/2025

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ASST-CC REVIGNY-SUR-ORNAIN** pendant l'année 2024 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

HAUSS Florence (1018171485-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A BAR-LE-DUC, le 28/03/2025

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

